

Élection Montréal **ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017**

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

District électoral du Vieux-Rosemont (133)

Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 CLSC DE ROSEMONT 2909, rue Rachel Est Salles 422 et 424	01-02-03-04
02 ROSEMONT LES QUARTIERS 5200, rue Molson Salle Masson	05-06-07-08
03 LE PÉLICAN 2535, place Pierre-Falardeau Salle communautaire	09-10
04 CENTRE MASSON 2705, rue Masson Salle de jeux - 1er étage	11-12-13-14-15
05 ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF 2870, rue Dandurand - Entrée par la 6e Avenue Gymnase	16-17-18-19-20-21-22-23-24
06 LES APPARTEMENTS DU SQUARE ANGUS 3200, rue Omer-Lavallée Salle multifonctionnelle	25-26-27-28-29-30-31
07 RÉSIDENCE RICHARD ANGUS - TOUR B 3451, avenue du Mont-Royal Est Salle communautaire	32-33-34
08 RÉSIDENCE RICHARD ANGUS - TOUR A 3441, avenue du Mont-Royal Est Salle communautaire	35-36-37
09 RÉSIDENCE OLIVAR ASSELIN 3300, boulevard Saint-Joseph Est Salle communautaire	38-39
10 CENTRE GABRIELLE-ET-MARCEL-LAPALME 5350, rue Lafond Salles St-Jean et Legros	40-41-42-43-44-45-46-47
11 RÉSIDENCE SAINT-ÉMILE 3535, rue Rachel Est Salle communautaire	48-49-50
12 ÉCOLE SAINT-ALBERT-LE-GRAND 5050, 18e Avenue Gymnase	51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62
13 HABITATIONS DE CHAMBLY 3663, rue Rachel Est Salle communautaire	63-64
14 CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE ROSEMONT L'ENTRE-GENS 5675, rue Lafond Gymnase et Salon Rouge	65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80

Dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

